

# Ecole des Cadres

---

## *Cursus de 16 jours*

N°	Modules	Durée
N° 1	La CAPEB dans son environnement institutionnel	2 jours
N° 2	Expression orale et dynamique de groupe - Initiation	2 jours
N° 3	Les mécanismes fondamentaux de l'économie	1 jour
N° 4	Ma CAPEB, mon action	1 jour
N° 5	Droit social	1 jour
N° 6	Expression orale et prise de parole en public - Perfectionnement	2 jours
N° 7	Institutions - Constitution	1 jour
N° 8	La CAPEB dans son environnement régional : Compétences et formation professionnelle	1 jour
N° 9	Initiation aux techniques de négociation	1 jour
	E module : les bons réflexes de la négociation	
N° 10	Concevoir et animer une table ronde sur un sujet d'actualité	2 jours
N° 11	Clôture du cursus : regroupement national	2 jours

# Module 1 : La CAPEB dans son environnement institutionnel

---

## Objectifs

- ⇒ Connaître les organismes et institutions de représentation et de promotion de l'artisanat et leurs rôles auprès des pouvoirs publics.
- ⇒ Connaître le rôle de l'élu socioprofessionnel dans ces structures.

## Programme

### 1/ Connaître l'histoire du syndicalisme dans l'artisanat du bâtiment

- ▶ La structuration de l'artisanat et sa représentation depuis 1900 (bref historique de l'artisanat)
- ▶ La construction de la CAPEB (historique)
- ▶ L'historique de l'U2P et les missions des CMA
- ▶ La différence entre syndicat et chambre de métiers et de l'artisanat

### 2/ Connaître les fondamentaux de la CAPEB

- ▶ Définition juridique et économique de l'artisanat (chiffres clés, structuration par secteur)
- ▶ Rôle et missions de la CAPEB
- ▶ Champ de représentation de la CAPEB (caractéristiques de l'artisanat du bâtiment – type d'entreprises, profils d'artisans, sous-secteurs)
- ▶ La place de la CAPEB dans le dialogue social, et le profil type de l'adhérent CAPEB
- ▶ La complémentarité du syndicalisme d'idées et de service
- ▶ Les revendications majeures de la CAPEB (grands dossiers)
- ▶ Les victoires emblématiques de la CAPEB

### 3/ Connaître la structuration et le fonctionnement de la CAPEB

- ▶ Identifier et qualifier la structure CAPEB (présentation institutionnelle)
- ▶ L'architecture statutaire de la CAPEB, ses organes de fonctionnement (statuts, Conseil d'administration, Unions nationales artisanales, ressources et financement)
- ▶ Le rôle et les missions du militant CAPEB
- ▶ Comprendre ce qu'est un mandat, une représentation
- ▶ Le tandem élu/collaborateur
- ▶ Le sens et le contenu de la Charte du réseau

### 4/ Connaître le réseau CAPEB

- ▶ Quelles missions pour quels acteurs (CAPEB départementale, régionale, confédérale) ?

### 5/ Connaître l'environnement syndical CAPEB

- ▶ La CAPEB dans son environnement économique, politique, administratif et paritaire
- ▶ Son rôle et son implication dans les instances publiques et privées de représentation
- ▶ L'interaction entre politique gouvernementale, législative et les revendications de la CAPEB
- ▶ L'impact de l'action des collectivités locales sur la stratégie de la CAPEB
- ▶ Le rôle de l'U2P et de la CAPEB en son sein

## Durée du module

La durée du module est fixée à 2 journées consécutives (14 heures).

## Méthode et moyens pédagogiques

Les exercices proposés s'appuient principalement sur les outils CAPEB (guide syndical, Artur, 14 commandements, charte du réseau, guide des mandats).

## Module 2 : Expression orale et dynamique de groupe- Initiation

---

### Objectif

Le module a pour but d'apprendre aux participants à mieux maîtriser et mieux utiliser les techniques de communication, de s'adapter avec aisance aux différentes situations qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leurs missions.

### Programme

Ce module comporte 3 parties :

#### 1/ Le rôle des attitudes dans la communication

- ▶ l'influence des attitudes sur la qualité de la communication (écoute, analyse de l'impact d'un message, gestion du trac...)
- ▶ la préparation des interventions et l'utilisation d'outils et de techniques pour que le message soit mieux compris et mieux retenu

#### 2/ La communication en face à face (entretien individuel)

- ▶ l'écoute active, la prise en compte de l'interlocuteur
- ▶ les étapes de la conduite d'un entretien
- ▶ la transmission d'un message en fonction de la situation de l'interlocuteur (adhérent, non adhérent, partenaire...)

#### 3/ La communication en groupe et devant un groupe

- ▶ les principaux phénomènes de groupe
- ▶ la participation aux réunions et la prise de parole
- ▶ la préparation et l'optimisation d'une réunion
- ▶ les techniques de conduite de réunion, d'intervention et d'animation de groupe

### Durée du module

La durée du module est fixée à 2 journées consécutives (14 heures). Le découpage du programme se faisant en fonction de la progression des participants. En principe la partie 1 est traitée en première journée, les parties 2 et 3 en seconde journée.

### Méthode et moyens pédagogiques

La pédagogie utilisée est donc fondée sur la réalisation et l'analyse d'exercices de sensibilisation et d'entraînement à la communication.

Ces exercices sont filmés et le formateur procède à des analyses avec les participants (pédagogie interactive). Les interventions et apports théoriques et méthodologiques du formateur résultent donc de l'analyse des exercices.

Les thèmes d'entraînement sont décidés par discussion avec les participants et, dans la mesure du possible, avec les responsables locaux de l'organisme.

*Ce module est suivi de deux journées consécutives complémentaires nommées « Expression orale et prise de parole en public » qui permettent un approfondissement des acquis et des entraînements complémentaires en situation.*

## Module 3 : Les mécanismes fondamentaux de l'économie

---

### Objectif

Le module a pour but de faire progresser les connaissances et références des participants en matière économique en développant leurs capacités d'analyse des mécanismes et phénomènes fondamentaux. Il doit permettre en outre des progressions de compétences en matière d'analyse de l'économie locale et des diverses interférences entre acteurs économiques.

### Programme

Le module traite en 4 parties les principaux domaines permettant une bonne acquisition de connaissances en matière économique. Il est articulé de la manière suivante :

#### 1/ Les concepts clés de l'économie générale appliqués à l'artisanat du bâtiment

- ▶ Le rôle économique de la consommation, la consommation des ménages et le revenu
- ▶ L'investissement et la croissance économique
- ▶ Les mécanismes d'aides aux entreprises

#### 2/ Les acteurs de l'économie et les enjeux démographiques

- ▶ Les 5 grandes catégories d'agents économiques et leurs caractéristiques
- ▶ Les notions de marché et de concurrence
- ▶ Les principaux chiffres clés du poids de l'artisanat du bâtiment dans l'économie
- ▶ les enjeux démographiques pour le secteur du bâtiment

#### 3/ L'impact des grandes décisions économiques sur la vie des entreprises

- ▶ La décision politique dans le processus de détermination d'un budget (budget de la Nation – loi de finances-, budget des conseils régionaux)
- ▶ La part de ces budgets allouée à l'artisanat
- ▶ L'impact sur la vie économique des entreprises (exemple : la TVA)
- ▶ La position de la CAPEB concernant ces décisions économiques (rôle, lobbying)

#### 4/ Les facteurs de production et les problématiques de l'emploi

- ▶ Les facteurs de production (travail et capital)
- ▶ Les ressorts de la productivité
- ▶ Les facteurs de l'emploi et les causes du chômage

### Durée du module

La durée du module est fixée à 1 journée (7 heures).

### Méthode et moyens pédagogiques

L'alternance entre des apports théoriques, des exercices de découverte (lecture de documents économiques, QCM, vidéos format court) et des réponses aux questions permet une pédagogie active et une participation forte des stagiaires.

# Module 4 : Ma CAPEB, mon action

## Je participe à son développement

---

### Objectif

Le module a pour but d'amener les élus à réfléchir aux responsabilités qui leur incombent, à participer à la stratégie de développement de la CAPEB, par la proposition de services ad hoc, le recrutement de nouveaux adhérents, etc.

### Programme

#### 1/ Connaître les grands domaines de l'action syndicale au service des adhérents

- ▶ Les fondamentaux : défendre, représenter, promouvoir
- ▶ Porter les revendications et les faire connaître
- ▶ Bien préparer ses mandats
- ▶ Promouvoir les artisans en leur offrant les moyens d'élever leurs compétences et qualifications

#### 2/ Appréhender l'offre de services comme élément clé d'une stratégie de développement

- ▶ Rappel du fonctionnement de l'entreprise au quotidien
- ▶ Analyse des besoins techniques, juridiques, administratifs, financiers, de l'entreprise
- ▶ Réflexion autour du slogan « La CAPEB est le tertiaire collectif que chaque entreprise ne peut s'offrir individuellement » et autour de la devise « Un artisan qui entre à la CAPEB avec un problème doit ressortir avec une solution »
- ▶ Rappel des services complémentaires proposés par les CMA et des négociations avec l'U2P
- ▶ Quelles pistes d'optimisation de l'offre de services CAPEB (principe de mutualisation des services, etc.) ?

#### 3/ Maîtriser les méthodes clés pour définir une stratégie de développement

- ▶ Stratégie de développement et de recrutement : un acte d'abord politique, décidé par les élus
- ▶ Importance de la représentativité par le nombre
- ▶ Définir une stratégie : une affaire de méthode : état des lieux, analyse précise de la concurrence, bonnes pratiques, traduction budgétaire de la stratégie, élaboration du programme et du calendrier, optimisation du tandem élu/collaborateur, plan de communication, validation permanente de la pertinence de la stratégie, préparation et animation de la stratégie en concertation avec la Confédération.

### Durée du module

La durée du module est fixée à 1 journée (7 heures).

### Méthode et moyens pédagogiques

L'alternance entre des apports théoriques, des exercices de découverte (lecture de documents publicitaires des organismes de service concurrents, témoignages de stagiaires volontaires) et des réponses aux questions permet une pédagogie active et une participation forte des stagiaires.

## Module 5 : Droit social

---

### Objectif

Le module a pour but d'apporter aux participants des connaissances et des compétences dans le domaine de la réglementation du travail, de la protection sociale et des instances de dialogue social.

### Programme

Le module comporte 4 parties qui permettent une approche globale des problématiques rencontrées dans le domaine du droit du travail et de la protection sociale ;

#### 1/ Le droit social et le paritarisme

- ▶ Les fondations du droit social (sources et contrat de travail)
- ▶ L'application du droit social dans le cadre de l'action syndicale de la CAPEB (sources conventionnelles, accords collectifs de travail dans le BTP, paritarisme de négociation et de gestion)

#### 2/ L'inspection du travail

- ▶ L'organisation et les missions de l'inspection du travail (les inspecteurs et les contrôleurs, leurs rôles de conseil et leurs obligations)
- ▶ Le contrôle de l'application de la législation du travail (constatation des infractions)
- ▶ La prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles : le rôle d'IRIS-ST

#### 3/ Le Conseil des prud'hommes

- ▶ L'organisation du Conseil et le statut des conseillers
- ▶ Le conseil prud'homal (conciliation et procès)

#### 4/ La protection sociale

- ▶ La protection sociale des travailleurs salariés (généralités, régime général de la sécurité sociale)
- ▶ Les fondamentaux de la protection sociale des artisans du bâtiment et de leurs conjoints

### Durée du module

La durée du module est fixée à 1 journée (7 heures).

### Méthode et moyens pédagogiques

Les nécessaires apports didactiques sont complétés par des QCM (questionnaires à choix multiples) permettant soit d'évaluer le niveau de départ des participants, soit de contrôler les acquis. Des travaux en sous-groupes pourront éventuellement être programmés, en fonction du temps imparti. Des informations sous forme de fiches pourront être distribuées le cas échéant.

# Module 6 : Expression orale et prise de parole en public-

## Perfectionnement

---

### Objectif

Ce module fait suite au module nommé « Expression orale et dynamique de groupe » et permet d'approfondir les acquis tout en développant les aptitudes des participants sur des situations spécifiques rencontrées dans l'exercice de leur mandat.

Il a pour objectif d'approfondir la réflexion et la préparation des participants à leur rôle d' élu.

### Programme

Ce module comporte 2 parties complémentaires dont la difficulté est croissante.

#### 1/ La situation de réunion - discussion

- ▶ la conception et le développement d'un argumentaire sur un sujet relevant du rôle de l' élu
- ▶ l'entraînement en réunion – discussion et la gestion des débats
- ▶ la conclusion de la réunion – discussion (synthèse, inventaire des points de vue...)

#### 2/ La situation de prise de décision en groupe

- ▶ la participation à ce type de réunion
- ▶ la qualité d'écoute des différents points de vue
- ▶ l'animation de ces réunions (principes de base, situations difficiles, situations de blocage, résolution de problèmes...)
- ▶ l'appropriation des résultats par les participants

### Durée du module

La durée du module est fixée à 2 journées consécutives (14 heures). Chacune des deux parties du module dure une journée.

### Méthode et moyens pédagogiques

Ce module est essentiellement un module d'entraînement pratique. La pédagogie utilisée est donc fondée sur la réalisation et l'analyse d'exercices portant sur les situations traitées.

Ces exercices sont filmés et le formateur procède à des analyses avec les participants (pédagogie interactive). Les interventions et apports théoriques et méthodologiques du formateur résultent donc de l'analyse des exercices.

Les thèmes d'entraînement sont décidés par discussion avec les participants et, dans la mesure du possible, avec les responsables locaux de l'organisme.

***La participation au 1<sup>er</sup> module constitue un pré requis pour suivre ce module qui constitue une suite des travaux et un entraînement à la mise en application des points abordés tout au long des deux modules.***

# Module 7 : Institutions - Constitution

---

## Objectifs du module

- ⇒ Sensibiliser sur la structuration institutionnelle nationale, et le fonctionnement de l'exécutif
- ⇒ Identifier les différentes étapes d'élaboration d'une loi, ainsi que les mandats député/sénateur
- ⇒ Comprendre le rôle et le fonctionnement du Conseil constitutionnel
- ⇒ Appréhender le rôle des organes consultatifs et de contrôle français
- ⇒ Comprendre le rôle des principaux organes consultatifs et de contrôle
- ⇒ Reconnaître l'implication de l'Etat dans les territoires et les compétences propres aux collectivités territoriales
- ⇒ Déchiffrer le fonctionnement de l'Union européenne

## Programme

### 1/ Le système politique français et le fonctionnement de l'exécutif

- ▶ Les principes démocratiques qui régissent la vie politique française (Etat et Constitution, séparation et équilibre des pouvoirs)
- ▶ La répartition des rôles entre le chef de l'Etat et du gouvernement
- ▶ Le rôle et les missions du gouvernement

### 2/ Le fonctionnement du Parlement et du Conseil constitutionnel

- ▶ Les différentes étapes d'élaboration d'une loi (composition, fonctionnement et attributions du Parlement) et la façon dont la CAPEB intervient dans le processus
- ▶ Les mandats et rôles du député et du sénateur (notions de majorité et d'opposition)
- ▶ Le rôle et le fonctionnement du Conseil constitutionnel

### 3/ Le rôle des organes consultatifs et de contrôle français

- ▶ Les principaux organes consultatifs (CESE, Conseil d'Etat)
- ▶ Les principaux organes de contrôle (Cour des comptes, inspection générale des Finances, médiateur)

### 4/ L'implication de l'Etat dans les territoires et les compétences des collectivités territoriales

- ▶ Les différents niveaux d'intervention des pouvoirs publics (décentralisation/déconcentration)
- ▶ Le rôle et les compétences des régions/départements/communes et intercommunalités (les réformes en cours)

### 5/ Le fonctionnement de l'Union européenne

- ▶ Bref historique de la construction de l'Union européenne
- ▶ Fonctionnement de l'Union européenne
- ▶ Focus sur quelques grands dossiers (travailleurs détachés, normalisation)

## Durée du module

La durée du module est fixée à 1 journée (7 heures).

## Méthode et moyens pédagogiques

L'alternance entre des apports théoriques, des exercices de découverte (cas pratiques, vidéos) et des réponses aux questions permet une pédagogie active et une participation forte des stagiaires.

## Module 8 : La CAPEB dans son environnement régional : compétences et formation

---

### Objectif

- ⇒ Mieux appréhender le rôle de la formation professionnelle (FP) et son fonctionnement
- ⇒ Identifier les différents acteurs publics ou non, comprendre leurs rôles et leurs interactions
- ⇒ Comprendre l'importance de la négociation dans la FP avec les partenaires sociaux - Influence de la CAPEB dans les mandats et représentations locales et nationales
- ⇒ Intégrer les différents outils de FP (Constructys, CCCA-BTP, FAFCEA)
- ⇒ Mettre en perspective avec les réformes en cours

### Programme

#### 1/ Qu'est-ce que la formation professionnelle ?

- ▶ L'utilité d'avoir recours à la FP pour les entreprises et pour les individus
- ▶ La FP au niveau d'une organisation professionnelle comme la CAPEB
- ▶ La multitude d'acteurs nationaux et locaux : rôles et interaction
- ▶ L'accès à la FP : qui et comment ?

#### 2/ Comment fonctionne la formation professionnelle ?

- ▶ L'impact des négociations avec les partenaires sociaux : lois, accords de branche, outils formation... et la façon dont la CAPEB intervient
- ▶ Les instances politiques nationales et locales : rôles et missions ... et la façon dont la CAPEB intervient au niveau de la branche BTP et de l'interprofessionnel (U2P)
- ▶ Les outils formations (Constructys, CCCA-BTP, FAFCEA), le rôle et action de la CAPEB
- ▶ L'implication de la CAPEB auprès des pouvoirs publics (Education nationale, Emploi, ...) : illustration certification, ...

#### 3/Quelle mise en perspective avec les réformes en cours ?

- ▶ Les accords paritaires en cours
- ▶ Les principaux changements liés aux accords de branche
- ▶ Les actions régionales et leurs priorités

### Durée du module

La durée est fixée à 1 journée (7 heures).

### Méthodes et moyens pédagogiques

Pour chaque partie, un support informatique servira de trame sous forme de diaporama. Des retours d'expérience sous forme de témoignages seront proposés et viendront soutenir des illustrations historiques et factuelles.

## **Module 9 :**

# **Initiation aux techniques de négociation**

---

### **Objectifs**

- ⇒ Comprendre les enjeux de l'exercice d'un mandat à la CAPEB
- ⇒ Connaître les principes clés d'une négociation réussie
- ⇒ Apprendre à négocier, de la phase de préparation à la formalisation

### **Programme**

#### **1/ Comprendre les enjeux de l'exercice d'un mandat à la CAPEB**

- ▶ Les différents types de mandats
- ▶ Le rôle du mandataire : comment porter les valeurs de la CAPEB et incarner les engagements déontologiques (prendre conscience de son rôle)
- ▶ Les fondamentaux du comportement au quotidien (habiter la fonction) : représentation, négociation, mobilisation

#### **2/ Connaître les principes clés d'une négociation réussie**

- ▶ La préparation de la négociation : des objectifs clairs, des informations, des arguments
- ▶ La négociation, entre respect des interlocuteurs, écoute active et concessions/contreparties

#### **3/ Apprendre à préparer une négociation (mise en situation réelle)**

- ▶ Les différentes sources d'informations
- ▶ Les facteurs clés de réussite pour une stratégie adaptée au contexte

#### **4/ S'entraîner à mener une négociation (mise en situation réelle)**

Un jeu de rôles permet aux participants de gagner en confiance et de bénéficier d'une expérience pratique de référence.

Le débriefing de l'exercice de négociation permet à chacun d'identifier ses points forts et de prendre conscience des aspects à améliorer, d'évacuer la pression.

### **Durée du module**

La durée du module est fixée à 1 journée (7 heures).

## Module 10 : Concevoir et animer une table ronde

---

### Objectifs

- ⇒ Identifier les interlocuteurs pertinents sur le sujet traité
- ⇒ Les situer sur l'échelon départemental en hiérarchisant leur positionnement
- ⇒ Recueillir l'information, la traiter, la synthétiser
- ⇒ Définir la position CAPEB sur le sujet, par rapport aux interlocuteurs identifiés, par rapport aux particularismes locaux
- ⇒ Organiser une table ronde sur un thème « fil rouge » décliné tout au long du cursus de l'Ecole des Cadres, en respectant les obligations protocolaires, en organisant les contacts presse et les dossiers des participants.

Le thème « fil rouge » pourra être un des thèmes suivants :

- Certification RGE, éco-conditionnalité
- Compte pénibilité
- Réforme de la formation professionnelle
- ....

### Jour 1

Les participants approfondissent un sujet d'actualité (parmi les thèmes « fil rouge »). Les éléments du dossier sont proposés par la CAPEB Nationale.

- ▶ Prise de connaissance des documents
- ▶ Synthèse et approche méthodologique sur l'analyse documentaire
- ▶ Analyse et débat sur le sujet en termes d'approches institutionnelle, économique, territoriale
- ▶ Préparation des questions à aborder lors de la table-ronde.

### Jour 2

La deuxième journée est consacrée à l'exercice pratique de l'animation et de la participation à la table-ronde.

- ▶ Mise en place de la table-ronde, répartition des temps de parole, du protocole
- ▶ Déroulement de la table-ronde (restitution devant les élus locaux)
- ▶ Bilan

### Durée du module

La durée du module est fixée à 2 journées consécutives (14 heures).

### Méthodes et moyens pédagogiques

Les participants s'appuieront sur les connaissances acquises pendant les modules précédents. Ils disposent d'éléments statistiques territoriaux et se servent de l'outil internet pour identifier les partenaires pertinents pour la participation aux tables rondes (visites de sites institutionnels).

# Module 11 : Module de clôture

---

## Objectifs

- ⇒ Mieux appréhender les missions du responsable syndical
- ⇒ Acquérir les techniques à mettre en œuvre par l'illustration d'une des missions du responsable syndical : techniques face aux médias ou dans une situation de lobbying (selon le thème choisi)
- ⇒ Connaître les fondamentaux et positions de l'artisanat du bâtiment au niveau national (visite pédagogique de l'Assemblée Nationale ou d'une autre institution)

## Jour 1

- ▶ Les missions du responsable syndical
- ▶ Les fondamentaux et priorités de l'artisanat du bâtiment
- ▶ Acquisition des techniques à employer face aux médias ou dans une situation de lobbying (selon le thème choisi)
- ▶ Visite pédagogique d'une institution

## Jour 2

- ▶ Approfondissement des techniques du responsable syndical face aux médias ou dans une situation de lobbying (selon le thème choisi)
- ▶ Simulation de cas - Restitution en salle plénière

## Durée du module

La durée du module est fixée à 2 journées consécutives (14 heures).

## Méthodes et moyens pédagogiques

Les participants s'appuieront sur les connaissances acquises pendant tous modules précédents. En illustration, pour bien comprendre le rôle et fonctionnement des institutions, les stagiaires visiteront une institution (assemblée nationale, sénat, ...). Des intervenants extérieurs pourront contribuer à la réalisation du module.